

## **Aéroport du Grand Ouest : Réunions du Groupe de travail contradictoire sur le réaménagement de Nantes Atlantique : « la nouvelle étude de la DGAC confirme le bon sens et la pertinence des décisions antérieures »**

Suite aux recommandations de la Commission du dialogue, et conformément à la lettre de mission du Ministre des Transports du 28 juin dernier, la Direction Générale de l'Aviation Civile a présenté aujourd'hui les évaluations de coûts du réaménagement du site de Nantes Atlantique après la publication des résultats le 28 octobre dernier sur les évolutions de trafic à 6 millions de passagers à horizon 2030, à 7 et 9 millions de passagers avec les courbes de bruit correspondantes.

Les études approfondies réalisées par la DGAC, service de référence pour la navigation et la sécurité aérienne, s'appuient sur une méthodologie et des modalités de calcul reconnues et certifiées par les organismes de contrôle et instances aéronautiques internationales. Ces données incontestables ont été présentées avec une volonté pédagogique et de transparence exemplaires comme l'ont d'ailleurs souligné les vice-présidents de la Région Pays de la Loire Gilles BONTEMPS et de Nantes Métropole, Jacques GILLAIZEAU et Jean-Claude LEMASSON, le Maire de Saint-Aignan de Grand Lieu.

La DGAC a mis aujourd'hui en évidence que le réaménagement de Nantes Atlantique (piste, aérogare et parkings...) coûterait près de 700 M€ sans compter les pertes d'exploitation liées à la fermeture complète de l'aéroport pour réaliser les travaux.

Cette nouvelle étude de la DGAC atteste une fois encore de la pertinence des choix de l'Etat, des collectivités et des acteurs socio-économiques notamment ceux qui ont conduit à limiter les dépenses sur l'infrastructure actuelle compte tenu du transfert annoncé de l'aéroport sur le site de Notre-Dame des Landes.

Jacques AUXIETTE, au nom des élus locaux, se félicite que tous les participants à ce groupe de travail s'accordent sur les perspectives de trafic à Nantes Atlantique et constate que *« ne pas déménager l'aéroport actuel conduirait à toujours plus de nuisances sonores pour les habitants, à toujours plus de nuisances environnementales, à des contraintes encore plus inacceptables tant pour la sécurité, la qualité et le cadre de vie des habitants notamment du centre-ville de Nantes et du sud de l'agglomération nantaise. »*

Il conclut *« qu'au-delà de son coût bien plus élevé que celui de la réalisation de l'Aéroport du Grand Ouest, le statu quo empêcherait le développement urbain de Bouguenais les Couets, de l'Île de Nantes, condamnerait la vie du bourg de Saint-Aignan de Grand Lieu et nuirait au développement de l'emploi et de l'activité économique des entreprises du Sud Loire. Cette étude démontre qu'une nouvelle fois, le bon sens l'emporte ».*

Contact presse : 02 28 20 63 33